



Vacance de poste

Le SIDEST se propose d'engager

1 délégué à la sécurité (m/f)

Etudes :

- Être détenteur soit du diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires, soit du diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires techniques, soit être détenteur d'un diplôme d'enseignement supérieur sanctionnant l'accomplissement avec succès d'un grade « Bachelor »

Compétences comportementales :

- Capacité d'organisation
- Attitude responsable et discrète
- Savoir travailler de façon autonome et consciencieusement
- Savoir résoudre des problèmes en cherchant des alternatives et en mettant en œuvre des solutions
- Être ouvert à suivre des formations continue en matière de sécurité et santé au travail

Compétences techniques :

- Expérience professionnelle dans une fonction similaire requise
- Expérience professionnelle dans le domaine en tant que délégué à la sécurité et santé
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Connaissances dans le domaine de la sécurité et santé au travail
- Disposer de la formation du délégué à la sécurité, organisé par la Fonction Publique

Description des tâches :

- Surveillance générale des bâtiments et des stations d'épurations du SIDEST et des équipements
- Assister l'employeur lors de la mise en place des mesures de protection et de prévention
- Conseiller le Bureau du point de vue de la sécurité lors de la conception et de la mise au point de projets, et de même de surveiller l'exécution des travaux, la conformité de l'équipement et de l'outillage
- Élaboration et suivie des activités de protection et des activités de prévention des risques professionnels du SIDEST
- Mise en œuvre des mesures nécessaires pour la protection de la sécurité et de la santé
- Organiser des activités d'information, de formation et donner les instructions appropriées
- Effectuer des missions d'inspection et de contrôle sur place
- Savoir rédiger des rapports

- Organiser l'évacuation des travailleurs en cas d'incendie et faire des plans d'évacuation pour les bâtiments et les stations d'épurations du SIDEST
- Organiser des exercices d'évacuation réguliers
- Élaboration, tenue à jour et communication des plans d'alertes, d'alarme et de premier secours
- Organiser et coordonner les relations avec des services extérieurs, notamment en matières de premiers secours, d'assistance médicale d'urgence, de sauvetage, de lutte contre l'incendie, de l'inspection du travail et des mines (ITM), de l'assurance accident (AAA)
- Donner son avis sur les projets influant sur la sécurité
- Détermination des outils de sécurité et des Boîtes premiers secours
- Tenir une liste des accidents de travail et rédiger les rapports pour l'AAA et l'ITM
- Évaluation des risques pour la sécurité et la santé au travail
- Déterminer les mesures de protection à prendre et si nécessaire le matériel de protection à utiliser
- Vérification des certificats de conformité, des notices d'instruction, des fiches techniques et des autres données utiles accompagnant les fournitures de machines, de substances, de produits et d'équipements
- Le bon fonctionnement et la sécurité des machines, installations et équipements dangereux de même que la fiabilité des installations, équipements et dispositifs de sécurité
- Le délégué à la sécurité se réunit régulièrement avec les responsables des stations d'épurations et le responsable du service technique en vue de convenir avec eux des modalités pratiques de leurs interventions
- Rédaction et présentation de rapports réguliers
- Collaborer à la découverte rapide de défaillances ou de mauvais fonctionnements
- Protection contre les risques d'incendie et contre les autres sinistres ou catastrophes possibles
- Signaler immédiatement des dangers au Bureau du SIDEST
- Prendre les mesures nécessaires pour la protection de la sécurité et de la santé des personnes dont il répond, y compris les activités de prévention des risques professionnels, d'information et de formation ainsi que la mise en place d'une organisation et de moyens nécessaires
- Élaboration d'un concept de sécurité pour les stations d'épuration
- Élaboration d'un concept d'hygiène (respect du domaine noir-blanc)
- Entretien réguliers des équipements techniques
- Établir pour chaque station d'épuration une liste de points dangereux dans le but de sensibiliser spécifiquement le personnel aux risques associés
- Vérification du matériel de sécurité individuel
- S'assurer que chaque station d'épuration dispose de toutes les autorisations nécessaires (inspection industrielle, environnementale etc.) ainsi que tous les procès-verbaux d'acceptation liés à la sécurité

Les lettres de motivation doivent être accompagnées d'un CV détaillé avec une photo récente, d'une copie de la carte d'identité, une copie des certificats et/ou diplômes requises, une copie du certificat de la formation du délégué à la sécurité par la Fonction Publique, d'une copie de l'acte de naissance et d'un extrait récent du casier judiciaire (bulletin 3, < 2 mois)

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.

Les candidatures sont à envoyer obligatoirement pour le vendredi, 15 juillet 2022 au plus tard, à l'adresse suivante :

SIDEST

58, rue de Trèves, L-6793 Grevenmacher